

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

HENRI BUNLE

Chronique de démographie

Journal de la société statistique de Paris, tome 68 (1927), p. 289-294

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1927__68__289_0

© Société de statistique de Paris, 1927, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III

CHRONIQUE DE DÉMOGRAPHIE

Mouvement de la population de la France en 1926. — Les résultats en ont été publiés au *Journal officiel* du 28 avril 1927. La comparaison de 1926 avec les cinq années précédentes et 1913, dernière année d'avant-guerre, est résumée dans le tableau ci-après :

Années	Mil- lions d'ha- bitants	Nombre total des				Proportions pour 10.000 h.			
		Ma- riages	Di- vorces	En- fants déclarés vivants	Décès au total	Décès de moins d'un an	Nou- veaux mariés	En- fants déclarés au vivant	Décès total
1926 . .	40,7	346.126	20.006	766.226	713.458	74.698	170	188	175
1925 . .	40,6	353.257	20.002	768.963	708.879	68.367	174	189	175
1924 . .	40,3	355.920	21.039	752.307	680.027	64.280	177	187	169
1923 . .	39,9	356.501	23.599	761.861	666.990	73.283	179	191	167
1922 . .	39,4	383.220	27.684	759.846	689.267	64.889	194	193	175
1921 . .	39,2	456.221	32.557	813.396	696.373	93.705	233	207	177
1920 . .	39,2	623.869	29.156	834.411	674.621	82.415	318	213	172
1913 . .	41,5	312.036	15.372	790.355	731.441	90.154	151	191	176

Par rapport à 1925, le nombre des mariages a diminué de 7.000 unités et celui des naissances vivantes de 3.000 environ. Au contraire, on a constaté près de 5.000 décès en plus, ce qui ramène l'excédent des naissances de 60.000 à 53.000 en nombre rond.

La proportion des nouveaux mariés s'est abaissée de 174 en 1925 à 170 pour 10.000 habitants en 1926. La proportion maximum depuis la guerre avait été constatée en 1920 : soit 318 pour 10.000 habitants. En 1913, elle n'était que de 151, sensiblement inférieure à celle de l'année dernière.

Le nombre relatif des enfants déclarés vivants a été de 188 pour 10.000 habitants au lieu de 189 et de 187 dans les deux années précédentes. La natalité se maintient donc à un niveau très voisin de celui de la dernière année d'avant-guerre : 191 pour 10.000 habitants.

La proportion des décès a été la même en 1926 et en 1925, soit 175 pour 10.000 habitants, légèrement inférieure à celle de 1913, qui était de 176. L'accroissement des décès constatée en 1926 provient des trois derniers trimestres, et la diminution de l'excédent des naissances 7.000 environ, est presque entièrement due à l'accroissement de la mortalité infantile (6.000 environ), qui porte surtout sur le 3^e trimestre. La mortalité infantile demeure cependant plus faible qu'avant-guerre : 97 décès pour 1.000 nés vivants en 1926, au lieu de 114 en 1913.

Depuis le maximum de 32.557 divorces enregistrés en 1921, le nombre des divorces transcrits sur les registres de l'état civil avait continuellement diminué d'année en année jusqu'en 1925. Ce mouvement s'est arrêté en 1926.

Du point de vue des excédents des naissances sur les décès, la situation de la France, comparée à celle des autres pays étrangers, ne paraît guère favorable. L'excédent proportionnel n'est, en France, que le quart de celui du pays le moins favorisé (Suède) et le dixième environ de celui qui fournit l'excédent relatif le plus fort (Italie). Ce résultat tient à ce qu'en France, la mortalité et la natalité sont très voisines de celles d'avant-guerre, tandis que, dans les autres pays européens, les taux élevés des excédents de naissance, constatés avant guerre, se maintiennent à peu près; la diminution de la mortalité dans ces dernières années compensant, en grande partie, l'abaissement de la natalité. Celui-ci est, d'ailleurs, à peu près général en Europe. Il est surtout important en Allemagne, Norvège, Belgique, Suisse, Angleterre, Suède. Dans ces trois derniers pays, la proportion des enfants nés vivants

pour 10.000 habitants a été inférieure à celle de la France : Suisse, 184; Angleterre, 183; Suède, 175. La France n'est donc plus isolée au dernier rang du classement des pays suivant la proportion des nés vivants par rapport à la population.

Migration des ouvriers étrangers en France dans l'année 1926. — Les nombres d'ouvriers étrangers introduits et rapatriés par les services du ministère du Travail et de l'Agriculture ont été les suivants en 1926 :

Nationalités	Ouvriers étrangers introduits			Ouvriers étrangers rapatriés	Immigration nette apparente
	Industrie	Agriculture	Total		
Belges	19.552	22.827	42.379	3.390	38.989
Espagnols	2.355	6.202	8.557	14.127	—5.570
Portugais	2.057	379	2.436	4.459	—2.023
Italiens	26.762	12.440	39.202	26.705	12.497
Tchécoslovaques . .	3.040	1.633	4.673	»	4.673
Polonais	34.134	18.951	53.085	2	53.083
Russes	2.173	25	2.198	»	2.198
Divers	»	1.494	»	»	1.494
Totaux	98.949	63.951	162.900	48.683	114.217

Dans l'année 1926, l'immigration nette apparente aurait été de 114.000 étrangers dont 53.000 Polonais, 39.000 Belges, 12.500 Italiens et 4.700 Tchécoslovaques. Mais on sait que les nombres précédents ne fournissent qu'une partie des arrivées et des départs d'étrangers. De 1921 à 1926, les statistiques d'introductions et de rapatriement d'ouvriers étrangers ont donné les résultats ci-après :

Années	Milliers d'ouvriers étrangers		Immigration nette apparente
	introduits	rapatriés	
1926	163	49	114
1925	166	54	112
1924	239	48	191
1923	263	72	191
1922	182	50	132
1921	80	63	17

Entre les deux dénombrements du 6 mars 1921 et du 7 mars 1926, l'immigration nette des étrangers en France *parait*, d'après ces nombres, avoir atteint 730.000 habitants. D'autre part, 40.000 indigènes algériens se seraient fixés dans la Métropole. Mais la comparaison des deux recensements de 1921 et 1926, avec les excédents des naissances sur les décès dans la période intercensitaire, fait ressortir une immigration nette de 1.125.000 personnes dans la période pour la France entière. Du 6 mars 1921 au 7 mars 1926, l'immigration nette en France aurait été, en réalité, au moins de 1.125.000 personnes (accroissement de 948.000 étrangers, entre les deux recensements; 90.000 naturalisations, déclarations et réintégrations; 87.000 francisations) sous réserve des erreurs de recensement.

Les statistiques précédentes de la balance des ouvriers introduits et rapatriés ne donneraient donc que 65 % au plus de l'immigration nette. Les rapatriements sont moins exactement connus que les introductions. Il semble que ces dernières fournissent les trois quarts environ de l'immigration étrangère totale en France.

Pour les différentes nationalités, les statistiques du service de la *main-d'œuvre étrangère* sont, certainement, plus proches de la réalité pour les étrangers dont l'immigration est en grande partie collective (Polonais, Tchécoslovaques, Russes réfugiés et Serbes) que pour les Belges, Italiens, Espagnols.

L'immigration individuelle ou spontanée joue en effet un rôle beaucoup plus important parmi ces derniers.

Recensement de la population en Algérie. — Le dénombrement de la population a été effectué en Algérie, comme en France, le 7 mars 1926. La méthode est à peu près la même que celle utilisée dans la Métropole, sauf modifications de détails rendues nécessaires par la présence des indigènes et la dissémination considérable des habitants dans certaines parties du territoire. Les résultats relatifs à la population légale ont été publiés au *Journal officiel de l'Algérie* du 4 mars 1927.

Départements et territoires	Population municipale			Population comptée à part.			Population totale
	européenne	indigène	totale	européenne	indigène	totale	
Alger	307.195	1.527.307	1.834.502	14.574	17.638	32.212	1.866.714
Oran	350.841	1.010.693	1.361.534	11.758	7.509	19.267	1.380.801
Constantine	173.369	2.077.294	2.250.663	7.388	17.074	24.462	2.275.125
Territoires du Nord .	831.405	4.615.294	5.446.699	33.720	42.221	75.941	5.522.640
Territoires du Sud et Oasis	4.779	532.091	536.870	2.535	2.820	5.355	542.225
Population totale . .	836.184	5.147.385	5.983.569	36.255	45.041	81.296	6.064.865

La population totale s'élevait à 6.065.000 habitants, dont 872.000 Européens et 5.193.000 indigènes. Le département de Constantine est le plus peuplé; c'est également celui qui contient le moins d'Européens. Les Européens sont en plus grand nombre dans Oran, département le moins peuplé. Les Européens se trouvent surtout près du littoral; on n'en compte que 4.779 dans les territoires du Sud et les oasis sahariennes. Par rapport à 1921, l'accroissement ressort à 258.000 habitants au total, ou 4,4% du nombre des habitants recensés en 1921.

Catégories	Milliers d'habitants recensés		Accroissement		
	1926	1921	absolu	%	
Population municipale .	Européens	836	791	45	5,7
	Indigènes	5.147	4.925	222	4,5
	totale	5.983	5.716	267	4,7
Population comptée à part	81	90	—9	—10,0	
Total	6.064	5.806	258	4,4	

L'augmentation est plus considérable parmi les Européens que parmi les indigènes : 5,7 au lieu de 4,4 %. Les trois villes principales sont, toujours par ordre d'importance, Alger, Oran, Constantine. Mais la population a relativement plus augmenté à Constantine que dans les deux autres chefs-lieux de département.

Villes	Habitants		Accroissement	
	1926	1921	absolu	%
Alger	226.218	206.595	19.623	9,5
Oran	150.301	146.156	4.145	2,8
Constantine	93.733	78.220	15.513	19,8

On connaîtra la part de l'élément français dans l'accroissement de la population européenne lorsque la *Statistique générale de l'Algérie* aura donné la répartition de la population européenne d'après la nationalité.

Recensement de la population en Tunisie. — Le recensement de la population civile européenne et indigène en Tunisie a été effectué le 20 avril 1926. Il a été établi avec soin, et facilement, grâce à la bonne volonté de tous les éléments de la population (1). Il a fourni les résultats reproduits ci-après, comparativement avec ceux du 6 mars 1921.

(1) *Dénombrement de la population civile européenne et indigène en Tunisie (Tunis, 1926).*

Population	Milliers d'habitants recensés		Accroissement	
	1926	1921	absolu	%
Européenne	173	156	17	10,9
Israélite.	54	48	6	12,5
Indigène	1.932	1.890	42	2,2
Totale	2.159	2.094	65	3,1

L'accroissement total a été de 65.000 habitants, dont 42.000 indigènes, 17.000 Européens et 6.000 Israélites. L'augmentation relative a été plus importante pour les Israélites et les Européens que pour les indigènes. L'élément français est celui qui s'est le plus considérablement accru dans l'intervalle des deux derniers recensements; de 16.500 unités, au lieu de 4.400 pour l'élément italien; tandis que les colonies maltaise, espagnole et grecque diminuaient respectivement de 5.100, 147 et 274 unités. L'augmentation de la colonie française est due, en partie, aux naturalisations de Maltais et d'autres étrangers qui ont suivi le décret du 8 novembre 1921, et l'accord ultérieur avec la Grande-Bretagne, ainsi que le décret de 20 décembre 1923 : environ 13.400 naturalisations dans l'intervalle censitaire. Les Italiens constituent donc encore la majorité de la population européenne, mais l'écart au chiffre de la population française est moins important qu'en 1921.

Nationalités	Habitants recensés		Accroissement
	1926	1921	
Français	71.020	54.476	16.544
Italiens	89.216	84.799	4.417
Maltais	8.396	13.520	—5.124
Espagnols.	517	664	— 147
Grecs	646	920	— 274
Autres Européens.	3.486	1.736	1.750

Recensement de l'Indochine française. — D'après les renseignements communiqués par M. Lenoir, chef du service de la Statistique en Indochine, le recensement de 1926 aurait accusé 20.699.000 habitants. On trouvera ci-dessous, la répartition de la population entre les différents États, pour les deux derniers recensements.

Colonies	Recensement de 1926				Recensement de 1921			
	Français	Étrangers	Indigènes (Milliers)	Pop. totale (Milliers)	Français	Étrangers	Indigènes (Milliers)	Pop. totale (Milliers)
Tonkin	7.030	317	7.395	7.402	11.333	2.845	6.870	6.884
Annam	2.174	27	5.579	5.581	2.026	106	4.943	4.945
Cochinchine	9.865	587	4.109	4.120	7.701	437	3.856	3.864
Cambodge.	1.782	119	2.533	2.535	1.305	97	2.401	2.403
Laos	358	8	855	855	363	15	818	819
Koung-Tchéou-Wan	266	4	205	206	167	»	207	207
Total	21.475	1.062	20.676	20.699	22.895	3.500	19.095	19.122

En cinq ans, la population aurait augmenté de 1.577.000 habitants, soit 8,2 % de l'effectif de 1921. Relativement au nombre des habitants dénombrés il y a cinq ans, l'accroissement aurait été le plus important pour l'Annam (12,9 %); le Tonkin, 7,5 %; la Cochinchine, 6,6 %; le Cambodge, 5,5 % et le Laos, 4,4 %. Le nombre des Français recensés en Indochine se maintiendrait aux environs de 22.000; la majorité d'entre eux étant fixés en Cochinchine et au Tonkin.

Recensement de l'Allemagne en 1925. — Les premiers résultats du recensement industriel allemand du 16 juin 1925 viennent de paraître dans *Wirtschaft und Statistik* (1). Voici la répartition de la population dénombrée en éléments actifs et en personnes sans profession dans les années 1925 et 1907.

(1) Mai 1927; n° 2.

	Sexe masculin		Sexe féminin		Ensemble	
	Nombres absolus (en milliers)	Proportion %	Nombres absolus (en milliers)	Proportion %	Nombres absolus (en milliers)	Proportion %
<i>Année 1925</i>						
Population active	20.531	68,0	11.478	35,6	32.009	51,3
Sans profession { Vivant de leurs revenus, etc	1.697	5,6	2.147	6,7	3.844	6,2
Autres (Membres de la famille)	7.969	26,4	18.589	57,7	26.558	42,5
Population totale	30.197	100,0	32.214	100,0	62.411	100,0
<i>Année 1907</i>						
Population active	16.655	61,4	8.500	30,5	25.155	45,7
Sans profession { Vivant de leurs revenus, etc	1.448	5,4	1.629	5,8	3.077	5,6
Autres (Membres de la famille)	9.003	33,2	17.756	63,7	26.759	48,7
Population totale	27.106	100,0	27.885	100,0	54.991	100,0

De 1907 à 1925, la population totale a augmenté de 13,5 %, la population active de 26,4 %, tandis que les membres des familles n'exerçant aucune profession ont vu leur nombre diminuer de 0,8 %. L'accroissement de la population totale et de la population active est plus fort pour le sexe féminin (15,5 et 35 %) que pour le sexe masculin (11,4 et 23,3 %).

Dans le même intervalle de temps, l'augmentation de la population active a été maximum pour les soins personnels (81,9 %); ensuite, se rangent, d'après l'importance de l'augmentation relative, les catégories professionnelles suivantes : commerce et transports, 61,5 %; industrie, 31,6 %; agriculture, 14,1 %; administration, profession libérale, 13,2 %; services domestiques, 1,4 %.

Catégories professionnelles	1925		1907		Accroissement	
	Milliers de professionnels	Proportion %	Milliers de professionnels	Proportion %	absolu (en milliers)	%
Agriculture, forêts	9.762	30,5	8.556	34,0	1.206	14,1
Industrie	13.239	41,4	10.061	40,0	3.178	31,6
Commerce, transports	5.273	16,5	3.266	13,0	2.007	61,5
Administration, professions libérales	1.502	4,7	1.328	5,3	174	13,2
Soins personnels	589	1,8	324	1,3	265	81,9
Services domestiques, journaliers	1.643	5,1	1.620	6,4	23	1,4
Population active totale	32.008	100,0	25.155	100,0	6.853	27,2

Quant à la répartition suivant la situation sociale, elle était la suivante : chefs d'établissement, 5.538.000 ou 17,3 %; employés, 5.274.000 ou 16,5 %; ouvriers, 14.434.000 ou 45,1 %; membres de la famille aidant aux travaux, 5.437.000 ou 17 %; domestiques, 1.326.000 ou 4,1 %.

Le tableau ci-après donne la répartition de la population active recensée en 1925 suivant la situation sociale dans les grandes catégories professionnelles.

Catégories professionnelles	Milliers de personnes actives			
	Chefs d'établissement	Employés	Ouvriers	Membres de la famille aidant aux travaux
Agriculture, forêts	2.203	162	2.607	4.791
Industrie	1.785	1.452	9.781	220
Commerce, transports	1.198	2.221	1.440	414
Administration, professions libérales	182	1.152	1.164	4
Soins personnels	167	226	188	8
Journaliers	»	»	254	»
Autres	3	61	»	»
Totaux	5.538	5.274	14.434	5.437

Quant aux domestiques, sur 1.326.000 recensés au total, on en a dénombré 1.020.000 vivant dans le ménage des personnes qui leur fournissaient du travail.

D'autres tableaux font connaître la répartition par grandes catégories professionnelles de la population active dans les différentes provinces. Les provinces les plus fortement industrialisées sont : la Westphalie, où 56,8 % des personnes actives sont occupées dans l'industrie et le commerce; la Saxe, où cette proportion atteint 56,4 %; la province Rhénane, 50,9 % et la Thuringe, 50 %. Dans les autres parties du territoire, la proportion correspondante s'abaisse au-dessous de 50 %.

Recensement de la population en U. R. S. S. — Dans une de nos précédentes chroniques, nous avons indiqué la méthode suivie pour le recensement de la population en U. R. S. S. Au début du mois de mai, certaines régions du Nord et de la République du Tadjikistan n'avaient pu être encore recensées. Elles occupent une étendue considérable, mais l'ensemble de leur population ne doit pas dépasser 100.000 habitants.

Les estimations officielles évaluent la population totale de l'U. R. S. S. à 146.300.000 habitants. Voici, d'après la *Revue Statistique mensuelle* (1927, N° 1, p. 18-19), la population de certaines régions :

Divisions	Milliers d'habitants recensés		
	Population urbaine	Population rurale	Population totale
A. Partie européenne	11.534	54.016	65.550
B. Oural	1.397	5.389	6.786
C. Crimée.	311	383	694
D. Caucase du Nord	1.637	6.690	8.327
E. Daghestan	83	704	787
Partie européenne et ouralienne de l'U. R. S. S .	14.962	67.182	82.144
Russie blanche.	666	3.600	4.266
Ukraine.	5.269	23.619	28.888
Steppes.	1.363	4.428	5.791
Total général	22.260	98.829	121.089

Au total, 30 villes auraient, chacune, plus de 100.000 habitants. La population de Moscou atteindrait 2.018.000 âmes; celle de Leningrad, 1.611.000 âmes. Les travaux de dépouillement des documents se poursuivent dans 66 centres. En juin, commencent les calculs de répartition de la population par nationalité, langue, âge, degré d'instruction. Le classement par profession et situation sociale ne sera entrepris que plus tard.

Création d'un office central de statistique et recensement de la population en Turquie. — D'après des renseignements fournis par M. C. JACQUART, ancien directeur général au ministère de l'Intérieur et de l'Hygiène en Belgique, appelé par le Gouvernement turc à diriger l'Office national de Statistique de Turquie, la République turque aurait fait procéder en 1927 à un recensement de la population. L'organisation de l'opération aurait été confiée à l'Office central de Statistique nouvellement créé à Angora. Celui-ci, d'après le programme tracé par Ismet Pacha, doit établir les statistiques faisant défaut, celles notamment relatives à la population; il doit aussi contrôler et coordonner les statistiques établies par les différents services ministériels. Le Gouvernement turc se propose, dans l'avenir, de concentrer toutes les statistiques à l'Office central, où elles seront confiées à un personnel spécialisé.

La présence de l'éminent statisticien qu'est M. C. JACQUART à la tête du nouvel Office central est une assurance que les travaux y seront conduits selon les méthodes les meilleures et les plus sûres.

Henri BUNLE.